## REPUBLIQUE DU BENIN

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\_\*\_\*\_\*\_\*\_

DECRET N° 2005-717 DU 22 NOVEMBRE 2005 Chargeant Madame Léa AHOUGBENOU D. HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité de l'intérim de Monsieur Osséni Kémoko BAGNAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour compter du samedi 19 novembre au jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2005.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

## **DECRETE**

Article 1 er : Pour compter du samedi 19 novembre au 1 er décembre 2005, Madame Léa AHOUGBENOU D. HOUNKPE, Ministre de la Famille, de la Protection Sociale et de la Solidarité est chargée de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pendant l'absence de Monsieur Osséni Kémoko BAGNAN.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 22 novembre 2005

Mathieu KEREKOU

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MESRS 4 MFPSS 4 autres Ministères 19 Départements 6 SGG 4 JORB 1.